

LE PROCESSUS POLITICO-ÉCONOMIQUE DE LA DISTRIBUTION DU REVENU EN CHINE

par Yong HE* et Jean-Christophe SIMON**

En Chine, dans un contexte de croissance économique rapide, le niveau d'inégalité sociale s'accroît de façon notable. En utilisant des données nationales, cet article examine les principaux facteurs à prendre en compte pour mesurer le niveau réel de l'inégalité (effet des transferts, revenu financier et immobilier, revenu informel, etc.). Le travail débouche sur quelques réflexions concernant les limites d'une approche traditionnelle en matière de distribution des revenus dans l'économie du développement, tout particulièrement lorsqu'elle s'applique à une économie ex-communiste, ceci du fait de l'importance du rôle de la politique dans l'économie. L'article s'interroge finalement sur la possibilité d'appliquer une politique fiscale et des mesures redistributives, ainsi que sur la nécessité de la démocratisation politique et administrative pour garantir la stabilité sociale.

La Chine est considérée comme un des pays émergents ayant présenté les performances économiques les plus remarquables au cours des années 80. Plus récemment l'économie chinoise semble avoir résisté aux soubresauts de la crise asiatique transmise, au cours de l'année 1997, à la plupart des économies émergentes de la région.

Cependant, dans le domaine de la distribution du revenu tandis que la grande majorité de la population chinoise bénéficie de la croissance soutenue, le niveau d'inégalité est en train de s'accroître. Pour beaucoup de spécialistes des questions de développement, c'est un phénomène inévitable et même nécessaire dans une phase de décollage économique. Sans contester fondamentalement cet argument, nous nous interrogeons sur la nature de l'accroissement des inégalités en Chine : en effet, si une partie de la population s'enrichit, non pas grâce à des efforts d'initiative et aux talents des agents dans la production de

* CNRS-IREPD

** ORSTOM-IRD et IREPD

Fonds Documentaire ORSTOM



010019269

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : B*19269 Ex : 1

richesses, mais plutôt grâce au contrôle de leviers de pouvoirs politiques, comment peut-on traiter cette inégalité au même titre que celle produite par le fonctionnement des mécanismes du marché ? Quelles seront les conséquences de cette situation, et comment identifier les éventuels remèdes ? Nous nous proposons de porter nos réflexions sur ces thèmes.

Dans la première partie de cet article, nous étudierons l'évolution des facteurs macro-économiques qui orientent l'évolution de la distribution du revenu en Chine. Nous essayons de prendre en compte principalement deux mécanismes : d'abord, avec la transition économique, le marché joue un rôle de plus en plus important dans la détermination du niveau du revenu individuel. Dans le même temps, soucieux d'accroître l'efficacité, l'État est contraint de céder une partie des ressources sous son contrôle aux individus. Or, dans ce processus de la désétatisation économique, le transfert des propriétés d'État aux individus, étant principalement fondé sur des bases politiques, s'est réalisé en créant de nouvelles inégalités. Dans la deuxième partie, en utilisant des données globales, nous dresserons un état des lieux sur le niveau de l'inégalité du revenu en Chine. Nous tenterons d'identifier les facteurs à prendre en compte pour mesurer cette inégalité. Enfin, avant de conclure, dans la troisième partie, nous livrerons quelques réflexions sur les limites de l'approche traditionnelle d'économie du développement en matière de distribution du revenu lorsqu'elle s'applique à une économie socialiste – ou ex-socialiste – encore qualifiée d'économie en transition. Nous discuterons en particulier la possibilité de mettre en œuvre la politique fiscale et de maintenir les fonctions publiques de redistribution. Nous mettrons également l'accent sur l'enjeu de la démocratisation tant pour la stabilité sociale que pour le fonctionnement des dynamismes économiques.

I. FACTEURS MACRO-ÉCONOMIQUES

DÉTERMINANT LA DISTRIBUTION DE REVENUS

Avant 1978, l'économie chinoise fonctionnait dans un système de planification centralisée. Dans ce système, la seule source de revenu pour les individus était le salaire. La détermination du niveau de salaire était faite au niveau central, et ni les autorités locales ni les entreprises d'État n'avaient le pouvoir de décision sur les modalités de rémunération. Dominée par l'idéologie communiste, la distribution du

revenu a été caractérisée par l'égalitarisme. En plus, sous l'effet d'un système d'assurance et de retraite complètement étatisé, le niveau d'inégalité causé par la différence des salaires a été encore atténué par le fort effet redistributif des prestations publiques.

Avec la réforme économique, depuis 1978, les environnements économiques et institutionnels ont été complètement bouleversés. Quatre facteurs macro-économiques ont contribué à faire passer le pouvoir de détermination de la distribution du revenu de la main de l'État central aux niveaux inférieurs et à rendre inévitable l'augmentation des inégalités du revenu.

L'affaiblissement de l'économie d'État

Sous un régime communiste, l'État était naturellement le propriétaire unique. Il contrôlait d'abord les entreprises d'État qui assuraient plus de 80 % de la production industrielle. Il était ensuite propriétaire de la terre, des mines, des forêts, des voies routières, ferroviaires et navigables, ainsi que de tous les biens immobiliers. Cette étatisation complète a finalement produit de graves dysfonctionnements, et favorisé des choix inefficaces. D'un côté les entreprises d'État se sont trouvées dans un état critique¹, de l'autre, le mode de gestion des autres composantes du patrimoine public a favorisé les gaspillages.

Devant une telle situation, l'État a adopté une politique de laisser-faire vis-à-vis de l'économie tant collectiviste que privée. Cela a entraîné une différence des taux de croissance entre les secteurs d'État et non étatiques (privé, artisanat, coopératif) : entre 1978 et 1995, le taux de croissance de la production industrielle brute des entreprises d'État a été de 7,8 % par an (en prix constant), celui des entreprises non étatisées a été de 24,5 %. Cette différence des taux de croissance a conduit à la diminution de la part de l'État dans le produit national. Cela a certainement un impact sur l'augmentation de l'inégalité de la distribution du revenu puisque, dans les entreprises d'État, la détermination du niveau des salaires reste, dans une large mesure, égalitaire. En d'autres termes, le niveau de l'inégalité est de plus en plus déterminé par les mécanismes du marché.

D'autre part, l'État a cédé une part de plus en plus importante des biens publics aux individus (la vente ou la location des entreprises d'État en déficit, la privatisation des logements, la vente ou la location

1. Les entreprises d'État sont pour les deux tiers en déficit ou potentiellement en déficit. L'investissement d'État a représenté plus de 60 % de l'investissement total, mais sa contribution à la croissance du PNB est inférieure au tiers (Zhao, 1995)

des terrains, la concession de certains droits d'exploration et de gestion de certains biens aux collectivités et aux individus). Il s'agit donc d'un processus de transfert des richesses aux individus. La façon dont ce transfert se réalise est capitale pour la détermination du niveau des inégalités des revenus, actuelles et futures.

La conjonction de ces deux processus – différenciation des taux de croissance et transfert –, entre 1978 et 1995 aboutit à faire passer la part de l'économie d'État dans la production industrielle brute de 78 % à 30 %. Si la tendance se poursuit à la même vitesse, en l'an 2000, le pourcentage de l'industrie d'État dans le PIB sera alors seulement de 27 %¹.

L'expansion de l'économie privée

Fin 1995, il existait 655 000 entreprises privées et 25 millions d'entreprises artisanales. Elles employaient environ 56 millions de personnes. Entre 1990 et 1995, le taux de croissance annuel du nombre des artisans (commerce et services) était de 14 %, celui des entreprises privées de 44 %. Ces entreprises produisaient environ 10 % du PNB. L'augmentation de part de l'économie non étatisée signifie l'augmentation du rôle des mécanismes du marché dans la régulation de la distribution du revenu. Dans un tel système, la distribution du revenu est fonction de la valorisation des facteurs productifs. Elle tend donc à accroître l'inégalité du revenu lorsque la distribution ou le contrôle de ces facteurs sont marqués par des inégalités.

Une économie ouverte

D'abord, l'économie chinoise dépend de plus en plus de son commerce extérieur. Depuis 1978, le taux de croissance de ce dernier est de plus de 20 % (le volume du commerce extérieur, mesuré par les exportations plus les importations, atteint 280 milliards de US\$ en 1995 ; cela représente plus de 41 % du PNB de l'année). Cette dépendance par rapport au marché étranger a certainement un impact sur la distribution du revenu : face à un impératif de compétitivité, devant la concurrence de l'extérieur, la fixation des salaires doit absolument résider dans la main des directeurs d'entreprises et l'État limite son intervention – ce qui conduit par exemple à une fixation régionale du salaire minimum.

1. Yu, 1995.

Ensuite, la multiplication des entreprises à capitaux étrangers constitue un élément majeur. Depuis 1993, la Chine est devenue le deuxième plus grand bénéficiaire des capitaux étrangers au niveau mondial, derrière les États-Unis¹. A la fin de 1995, il y a plus de 223 564 entreprises à capitaux étrangers créées avec 256,9 milliards de US\$ de capitaux étrangers. La détermination des salaires échappe au pouvoir de contrôle par l'État dans ces entreprises. Elles contribuent de manière déterminante à ouvrir l'éventail des salaires industriels, et peuvent offrir des niveaux de rémunérations largement supérieurs tant à ceux des entreprises publiques qu'à ceux de l'artisanat et des PME de sous-traitance.

La régionalisation

Enfin, la réforme économique depuis 1978 est aussi caractérisée par l'affaiblissement du pouvoir économique de l'autorité centrale au profit des autorités locales, qui intervient sur la distribution du revenu : ce processus entraîne d'abord un accroissement des inégalités du revenu entre les régions, dont les ressources et les dynamiques économiques sont très disparates, alors que les mécanismes de solidarités entre régions ne sont plus garantis comme par le passé. Ensuite les régions peuvent présenter des disparités notables dans les politiques publiques mises en œuvre, par exemple en ce qui concerne la fiscalité, la redistribution, le maintien de services publics performants.

II. L'ÉTAT ACTUEL DE LA DISTRIBUTION DU REVENU

La prise en compte des statistiques officielles

Le niveau d'inégalité et le revenu individuel. — Depuis 1978, le taux de croissance des revenus individuels apparaît en général supérieur au taux de croissance de la production nationale. Selon un rapport de 1995 du *Centre de Recherche économique du Commissariat national du plan* (CRECNP) entre 1986 et 1992, le taux de croissance réel du revenu monétaire des habitants non ruraux est en moyenne de 11,3 %, alors que le taux de croissance réel de la valeur globale de production

1. *The Asian Wall Street Journal*, 1^{er} septembre 1994.

est en moyenne de 8,9 %. Entre 1991 et 1993, la croissance moyenne du revenu des employés par rapport à l'augmentation de la productivité est de 1,2 pour 1. En conséquence, la part des revenus individuels dans le revenu national est passé de 50,5 % en 1978 à 65 % en 1993.

Avec une augmentation générale du niveau des revenus individuels, le niveau d'inégalité croît aussi. Mais selon les chiffres officiels, cette inégalité n'est pas importante. Avant 1978, le niveau d'inégalité mesuré sur le salaire est presque négligeable. Si l'on regarde le passé, en 1952, le coefficient de Gini en Chine a été proche de zéro. A partir de 1958, l'inégalité a commencé à apparaître. Mais en 1978, ce coefficient est redevenu proche de zéro dans les statistiques officielles¹.

Depuis 1978, le niveau d'inégalité commence à croître. Mais dans les estimations officielles, à cause du manque de données, on ne peut tenir compte que des salaires et des revenus hors salaires formels². Selon un rapport du ministère du Travail, en ne tenant compte que des salaires et des revenus hors salaires formels, le coefficient de Gini est en 1991, de 0,16 et en 1993, de 0,22. Il est largement inférieur au niveau moyen des pays en voie de développement. Selon le Bureau de international travail, parmi les pays dont le PIB se situe entre 200 et 330 US\$ par habitant, le coefficient de Gini est en moyenne de 0,52.

Cependant, le fait d'utiliser seulement les salaires pour mesurer le niveau d'inégalité a été largement contesté, même par certains chercheurs travaillant dans les organisations administratives chinoises. Selon un rapport du CRECNP, les chiffres sur la base desquels est calculé le coefficient de Gini ne sont pas fiables. Ensuite, si l'on réajuste les chiffres concernant les revenus provenant de l'épargne (sur la base du taux d'intérêt officiel de 10 %), et si l'on utilise une estimation du Bureau statistique national sur le revenu réel des artisans³, le coefficient de Gini dans les régions urbaines est proche de 0,3. D'autres statistiques peuvent également donner une idée sur le niveau de l'inégalité des revenus. Selon ce même rapport, en 1986-1992, l'augmentation du revenu pour les salariés travaillant dans les entreprises d'État a été de 36,5 % en moyenne, celle des artisans travaillant dans les zones urbaines a été de 138,1 %.

Selon les enquêtes, entre 1987 et 1993, les revenus des 10 % de familles les plus riches sont de 3 à 3,8 fois plus élevés par rapport à

1. *Réforme à Shanghai*, n° 10, 1994, p. 20 (en chinois).

2. Les revenus hors salaires formels (principalement sous forme de prime) sont devenus de plus en plus importants par rapport aux salaires. Dans les entreprises d'État et dans les établissements publics, ils ont représenté, en 1993, 31,8 % du montant des salaires.

3. Selon cette estimation, ce revenu est quatre fois plus élevé que leurs revenus déclarés.

ceux des 10 % de familles les plus pauvres. Leur différence absolue est passée de 1 055 à 3 316 yuans. En 1993, les 10 % des familles ayant les revenus les plus bas en moyenne disposent de 1 180 yuans, leur dépense en consommation s'élève à 1 261 yuans, il y a donc un déficit de 81 yuans. La ligne de la pauvreté se situe en moyenne à 94,2 yuans par mois. D'après ce critère, 1 famille sur 10 se trouverait au-dessous de ce niveau. Selon le Bureau statistique de Shanghai, en 1995, le revenu mensuel par tête des 10 % des familles les plus riches est 4,4 fois supérieur à celui des 10 % des familles à revenus les plus bas. C'est une tendance en hausse par rapport à l'année dernière. En 1996, alors que l'augmentation en moyenne du revenu urbain réel a été de 4 %, 40 % de familles auraient connu en réalité une baisse de leur revenus – ce pourcentage a été de 35 % en 1995¹.

Régions urbaines et rurales. — Commencée en 1978, la politique de libéralisme dans les régions rurales a un impact très fort sur le niveau de vie des paysans. Ainsi entre 1978-1984, la différence des revenus en moyenne par tête entre les populations urbaine et rurale a diminué de 1/2,4 à 1/1,60. Pourtant depuis 1985, cette tendance s'est inversée : entre 1985-1988, la différence a recommencé à croître, passant de 1/1,72 à 1/2,05. Entre 1989 et 1995, elle continue à croître, de 1/2,10 à 1/2,47.

Entre 1978 et 1993, la part de la population urbaine dans le revenu national a progressé de 20,1 à 31,2 %, et celle de la population rurale de 30,4 % à 33,8 %. Autrement dit, pour une augmentation globale de la part des revenus individuels dans le revenu national de 14,5 %, 11,1 % concernent seulement la population urbaine. En 1978, les revenus de la population urbaine ont représenté 34 % des revenus individuels. En 1993, ce pourcentage est passé à 49,8 %. Ce pourcentage semble s'être stabilisé en 1996. En d'autres termes les citoyens, qui représentent moins de 30 % de la population, obtiennent autant de revenus que la population rurale, qui représente plus de 70 % de l'ensemble.

Selon les statistiques du ministère de l'Administration civile, en 1991, 8,1 % de la population totale a bénéficié d'assistance et de secours. Dans les régions rurales, d'après ce rapport, il y a 80 millions de personnes, soit 10 % de la population rurale, dont les problèmes de nourriture et d'habillement n'ont pas encore été

1. Ma Hong, 1997, p. 141-142.

résolus de façon satisfaisante¹. Ce problème est sans doute lié aux migrations permanentes ou saisonnières massives vers les villes, qui laissent à la campagne les plus jeunes, les plus vieux et les moins qualifiés².

Les différences entre les régions. — Selon Ma Hong (1997), en 1996, le niveau de revenu moyen de la région la plus riche (Shanghai) est 2,5 fois plus élevé que celui de la province la plus pauvre (Helonjiang). En 1991, la différence absolue entre les revenus par tête de la province la plus riche et de la plus pauvre était de 1 358 yuans, en 1996, cette différence est passée à 2 757 yuans. Selon une enquête de septembre 1994, le revenu mensuel par tête dans les huit premières villes se présente comme suit (en yuans) :

Guangzou	639,93
Shanghai	503,35
Beijing	401,25
Tianjing	340,84
Chongchin	324,89
Wuhan	302,35
Sengyang	285,38
Xian	253,90

Source : *Économie de Shanghai*, n° 1, 1995, p. 31 (en chinois).

Le revenu mensuel par tête à Guangzou est 2,5 fois plus élevé qu'à Xian, la huitième ville la plus riche. Par ailleurs la capitale ne figure qu'en troisième position, et les grands centres industriels de l'intérieur (Wuhan, Sengyang) affichent un revenu moyen de près de la moitié de celui des métropoles côtières.

Une tentative de prise en compte de facteurs supplémentaires d'inégalité du revenu individuel

Lorsqu'on mesure le niveau réel des inégalités du revenu individuel, on doit retenir plusieurs facteurs additionnels susceptibles de modifier la distribution du revenu, facteurs que les statistiques officielles n'ont pas pu prendre en compte.

1. *Réforme à Shanghai*, n° 10, 1994, p. 20 (en chinois).

2. Sur ce point, cf. Claude Aubert, 1996.

Effet du transfert. — Dans un pays socialiste, la transition de l'économie étatisée à l'économie de marché est réalisée à travers deux processus : 1 / l'effet de la différence relative des taux de croissance (avec un taux de croissance plus élevé, le secteur non étatisé renforce le pouvoir de l'économie de marché par rapport au secteur d'État) ; 2 / l'effet de transfert (le secteur d'État cède une partie de son capital au secteur privé).

En Chine, l'État reste toujours le plus grand propriétaire. L'actif total de l'État est estimé à 3 600 milliards de yuans (430 milliards de US\$), y compris 2 700 milliards des actifs des entreprises d'État (celles-ci sont au nombre de 150 000)¹ ; ainsi les actifs des entreprises d'État dépassent la valeur du PNB de 1993. Une autre partie de l'actif de l'État est constituée par les administrations d'État, les institutions de recherche, les écoles et universités et les organisations en charge du bien-être social. Gérée par 800 000 unités, cette partie de l'actif d'État est estimée à 892,4 milliards de yuans (107,52 milliards de US\$) à la fin de 1993, soit un quart de l'actif total de l'État².

L'État, soucieux de l'efficacité de l'allocation des ressources, décentralise d'abord le système de la gestion des principaux actifs directement productifs. Les entreprises d'État et les unités administratives peuvent alors utiliser les ressources foncières et immobilières et également les infrastructures de transport, les ressources naturelles, les voies de communication ainsi que les capitaux de l'État (les fonds bancaires en particulier) pour développer leurs affaires. Par exemple, les organisations administratives utilisent gratuitement les actifs (capitaux physiques et monétaires) pour les activités d'exploitation de tous types. Les revenus obtenus sont partagés par les responsables et par les employés.

Ensuite, l'État loue ou vend aux individus une partie des actifs qu'il juge ne pas pouvoir gérer efficacement. Il en est ainsi par exemple pour la location/concession des droits d'exploitation de mines, pour la vente des petites entreprises de l'État en déficit. Souvent ces actifs (surtout immobiliers) sont loués ou vendus à des prix sous-évalués.

En ce qui concerne les actifs immobiliers, entre 1988 et 1991, l'État a cédé au total 3 130 ha de terre. Au cours de la seule année 1992, il a cédé 21 890 ha. En 1993, le gouvernement de Guangdong a cédé 15 000 ha au prix de 750 000 yuans par hectare. En fait, sur le marché,

1. *China Daily, Business Weekly*, 23-29 juillet 1995.

2. *China Daily, Business Weekly*, 8-14 octobre 1995.

on voit rarement des terres à ce prix, puisque les cours sont plusieurs fois, voire plusieurs dizaines de fois supérieurs. Selon un calcul, cité par le CRECNP, les gains provenant des différences des prix représentent 10 milliards de yuans de plus value par an. Ces sommes sont naturellement tombées dans les mains d'une petite minorité de la population. D'autre part, au fur et à mesure de l'application du système d'actionnariat dans les entreprises d'État, les valeurs des entreprises d'État sont souvent sous-évaluées et inégalement partagées.

Tout cela est considéré par beaucoup d'économistes chinois comme une véritable « fuite » des actifs de l'État. Selon le rapport du CRECNP, entre 1980-1993, cette fuite entraîne une perte pour l'État de 100 millions de yuans par jour. L'État a ainsi perdu au total 500 milliards de yuans pendant treize ans. Toujours selon ce rapport, « la plupart de ces gains sont directement ou indirectement tombés dans la main d'une minorité des individus ».

Enfin la « spéculation officielle », en raison du maintien du double système des prix, a un effet de transfert important dans l'économie chinoise (maintien des prix tarifés par l'État pour certains biens, à côté des prix libres du marché). Dans la mesure où certains agents ont la possibilité d'acheter aux prix planifiés et de vendre aux prix du marché certaines marchandises encore soumises à la pénurie (acier, charbon...), ils réussissent à capter une partie de l'actif d'État à leur profit.

Selon Xia (1994, p. 29), entre 1981 et 1988, les rentes provenant des systèmes duals de prix des biens intermédiaires, des taux d'intérêt et de taux de change ont représenté 20 à 25 % du PNB de l'année¹. Pour Hu (1989), ces rentes ont représenté 400 milliards de yuans, soit environ 40 % du revenu national en 1988. Seule une petite partie a été prélevée par l'État. La majeure partie est passée dans la caisse noire des entreprises d'État et des unités administratives. Environ 15 % (67,5 milliards de yuans) sont revenus aux individus. Cela représente plus de 20 % du montant global des salaires distribués au cours de l'année 1988 (330 milliards de yuans).

Dans ce processus, d'une part le gain se partage entre les individus de façon extrêmement inégale, d'autre part le transfert des patrimoines s'effectue inévitablement en fonction des pouvoirs politiques et économiques détenus par les individus. Il n'y a pas la moindre considération de justice ni de mérite ou de réelle énergie entrepreneuriale dans ce processus. C'est là une source importante d'inégalité de

1. Les différences entre les prix planifiés et les prix du marché des matières premières ont été de 30 à 50 % en 1985. Elles ont atteint une fourchette de 1 à 5 fois en 1989. Cette différence étant de 1 à 20 pour le charbon.

revenus en Chine. Cette inégalité, dont la plupart des analystes sont conscients (ainsi qu'une grande part de la population d'ailleurs), évolue rapidement et reste très difficile à estimer au niveau statistique. Mais le rapport du CRECNP cité ci-dessus dénonce en particulier les millionnaires apparus depuis plusieurs années, et n'hésite pas à affirmer que la plupart ont réussi par des moyens illégaux. Entre 1982 et 1988, la justice a traité 1 147 millions de cas concernant les violations des règlements. Les organisations disciplinaires du Parti ont puni 880 000 membres du Parti, dont 110 000 impliqués dans la corruption. Au cours des dix premiers mois de 1991, 9 800 cas de corruption dont le montant dépasse 10 000 yuans ont été découverts : la plupart des coupables sont de hauts fonctionnaires¹. A cause de l'inefficacité du système de contrôle, le nombre des hauts fonctionnaires punis représente seulement un petit pourcentage de ceux qui sont coupables.

Revenu provenant des fortunes financières et immobilières. — Dans l'estimation des inégalités de revenu, il faut aussi tenir compte du revenu provenant de l'épargne ainsi que d'autres capitaux monétaires. Au début de 1995, le capital financier privé (y compris l'épargne, les actions et les obligations) a augmenté de 62,5 fois entre 1978 et 1994 et a atteint 3 000 milliards de yuans (360 milliards de US\$)². Cela dépasse la valeur du PNB de 1994. Selon le rapport du CRECNP, en 1993, le revenu individuel provenant de l'épargne ainsi que des autres capitaux monétaires représentait déjà 37,3 % du montant global des salaires.

La distribution des revenus provenant des fortunes financières et immobilières présente évidemment des inégalités plus grandes que celles observées au niveau de la distribution des salaires. Selon une enquête auprès de 500 familles, en 1991, le coefficient de Gini pour le revenu total a été de 0,2403, pour le revenu du capital financier il a été de 0,6481. En 1993, moins de 3 % de la population contrôlait 30 % du montant total de l'épargne des habitants urbains et ruraux. Autrement dit, il y a 100 000 personnes dont le capital personnel atteint plus d'un million de yuans³.

Économie non officielle. — L'existence de l'économie non officielle est un phénomène répandu dans le monde entier. Pourtant, c'est en Chine qu'on peut parler de l'omniprésence des institutions économi-

1. Xia, 1994, p. 198, 244.

2. *China Daily, Business Weekly*, 18-24 juin 1995.

3. *Recherches économiques et financières*, n° 3, 1995, p. 47 (en chinois).

ques informelles en réponse directe aux transformations de l'environnement politique et culturel¹. Le premier aspect de l'économie non officielle est la généralisation de la pratique du deuxième métier des travailleurs. Selon Xia², actuellement, les travailleurs qui choisissent d'exercer un deuxième métier représentent 18 % des employés du secteur d'État (110 millions). Le revenu provenant du deuxième métier serait de l'ordre de 10 à 15 milliards de yuans (ce chiffre ne représenterait alors que 3 à 5 % du montant global des salaires de l'ensemble du secteur d'État). La distribution de cette partie des revenus est, elle aussi, marquée par de fortes inégalités – en particulier quant à la possibilité d'exercer un deuxième emploi lucratif.

En Chine, un autre revenu informel important dans les affaires est le prélèvement de commissions sur les échanges, qui est une pratique généralisée. Normalement, la commission est destinée à quelqu'un qui joue le rôle de l'intermédiaire dans l'échange. Mais en Chine, le plus souvent, la commission est certes attribuée à l'acheteur, non pas l'acheteur formel mais l'acheteur de fait. Ainsi, un représentant commercial d'une entreprise achète une quantité de matières premières ; l'acheteur réel est ce représentant, non pas l'entreprise qu'il représente ; c'est donc lui qui touchera la commission. Supposons une marchandise qui doit passer par 10 étapes de fabrication et de commercialisation, avec un taux de commission de 5 % à chaque niveau ; le prix final sera 1,64 fois supérieur à celui hors commission. Cette pratique est excessivement répandue, et ce genre de revenus est accaparé par une petite minorité.

Effet du désengagement de l'État dans la redistribution du revenu. —

Dans un système socialiste, l'État joue un rôle important dans la distribution du revenu : il distribue des logements aux individus en leur faisant payer un loyer très faible ; ensuite, il assure par des subventions les prix des produits alimentaires et des éléments fondamentaux de la consommation ; enfin il prend en charge l'assurance médicale et la pension de retraite, et procure des secours financiers aux personnes en difficulté.

Avec la réforme économique, l'État chinois a eu tendance à alléger sa tâche de redistribution du revenu. La raison principale en est la diminution de la part du revenu budgétaire de l'État dans le PNB, et donc de ses recettes relatives. Le revenu budgétaire d'État dans le PNB

1. He et Hsung, 1994.

2. 1994, p. 204.

est passé de 31,2 % en 1978 à 10,9 % en 1995. Une autre raison est son souci d'efficacité.

Premièrement, les logements sont privatisés. Souvent, ils sont vendus aux travailleurs à bas prix, mais la fixation des prix n'est ni soumise à une politique tarifaire homogène ou égalitaire, ni régulée par le marché. Ces mesures, bien que justifiées en termes d'efficacité, augmentent les inégalités au niveau des patrimoines immobiliers.

Deuxièmement, l'État diminue ses dépenses en matière de subventions. Au plan de l'efficacité, celles-ci distordent certes les prix du marché ; mais cette diminution a des conséquences sur le niveau des inégalités, puisque ce sont les individus à bas revenu qui en bénéficient principalement¹ et deviennent dès lors les nouveaux exclus.

Enfin, la réforme portant sur le système d'assurance de maladie et de retraite a aussi un effet sur le niveau d'inégalité. Le système de protection sociale est important pour les travailleurs dans une économie étatisée². Les travailleurs de l'administration et des entreprises d'État sont assurés par un système de sécurité médicale et de retraite qui est en train d'être remis en cause. L'État a de plus en plus de difficultés à assurer les retraites des administrations³. Avec l'augmentation du nombre des retraités, les entreprises d'État sont surchargées et cherchent à diminuer leurs charges, d'autant plus que le vieillissement de la population va continuer, et même s'accélérer⁴. Les intérêts des retraités sont plus que jamais menacés⁵, et les travailleurs en poste sont poussés vers les sociétés d'assurance privées qui ont pour objectif le profit. Cela aussi entraînera l'aggravation des inégalités.

Il faut signaler enfin qu'en dehors des administrations et des entreprises d'État, le taux de couverture de l'assurance médicale est bas. Par exemple, dans la ville de Shanghai, en 1996, 2,66 des 7,56 millions

1. Entre 1986-1992, la dépense de l'État dans les subventions des prix est passée de 25,7 à 32,2 milliards de yuans. Mais selon nos calculs, si l'on tient compte du facteur d'inflation, il s'agit d'une diminution de 24,7 % en 1992 par rapport à 1986.

2. En 1993, à Shanghai, les dépenses dans la protection sociale représentent 9,4 % du PIB de la ville, si l'on ajoute les subventions des loyers et de prix à la consommation, ce pourcentage est encore plus élevé. Cette dépense a représenté 50,6 % du montant global des salaires des travailleurs.

3. Entre 1978-1992, la dépense de l'État dans les pensions et dans les secours sociaux est passée de 3,56 à 6,65 milliards de yuans. Selon nos calculs, si on tient compte du facteur d'inflation, il y a alors seulement 12,57 % d'augmentation depuis sept ans, une augmentation insignifiante par rapport à la croissance des revenus individuels.

4. A Shanghai, alors qu'en 1978, le ratio travailleurs/retraités était de 8,8, il n'est plus que de 2,8 en 1993.

5. Voir White, 1997.

de travailleurs (sur une population de plus de 13 millions d'habitants), ne sont pas assurés. Dans les banlieues, le taux de couverture de l'assurance médicale est seulement de 27 %.

LES LIMITES DE L'ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT
EN MATIÈRE DE DISTRIBUTION DU REVENU
DANS LES PAYS EN TRANSITION

Économie de transition et économie du développement

Dans le domaine de la distribution du revenu, une économie en transition suit une logique très différente de celle d'une économie en voie de développement « commune ». Dans ce dernier cas, le développement est caractérisé principalement par un processus de formation de l'économie de marché. Ainsi dans ce cas, la distribution du revenu est principalement déterminée par le mécanisme du marché qui valorise les facteurs productifs. Le processus politique a certainement une influence sur la distribution du revenu, mais par rapport aux pays socialistes en transition, cette influence est beaucoup moins importante. Dans une économie en développement « standard », en général, au moment du décollage économique, le niveau d'inégalité va augmenter. Cette augmentation du niveau d'inégalité est justifiée par le principe de l'efficacité. Le rôle de l'État consiste, principalement à travers les moyens fiscaux, à corriger l'excès du marché sur la base du principe d'équité et de justice.

Dans une économie dite en transition, au rôle grandissant du mécanisme du marché s'ajoute le processus du transfert, dans lequel la distribution du revenu est principalement déterminée par la structure des pouvoirs politiques. En Russie ou en Pologne, une grande partie des nouveaux riches et des possédants semble être des bureaucrates de l'ancien régime. Dans une économie en transition, sans le moindre contrôle démocratique, ces phénomènes sont particulièrement marqués, comme on peut l'observer en Chine. Dans cette structure de pouvoirs politiques, sont à l'œuvre non seulement le processus du transfert direct (le transfert des patrimoines d'État aux privés), mais aussi celui du transfert indirect, à travers notamment la politique monétaire. Ainsi, une des grandes sources d'inégalité des revenus dans ces pays provient de l'inégalité dans la distribution du crédit, et l'application de la politique infla-

tionniste a aussi comme conséquence l'accumulation des capitaux au détriment de la majorité de la population ayant des revenus modestes.

Les limites de l'approche traditionnelle du développement

Dans les analyses traditionnelles sur la distribution du revenu dans les pays en développement, on a tendance à se limiter au domaine strictement économique. L'évolution du niveau d'inégalité du revenu est présentée soit comme la conséquence de l'évolution de la structure économique entre différents secteurs (agriculture, industrie, et entre les secteurs industriels), soit comme la conséquence de l'évolution de la valorisation des facteurs de production¹.

Kuznets (1955) a étudié la relation à long terme entre la croissance économique et l'inégalité du revenu. Il a proposé ce qu'il a appelé la U-hypothèse (1966) : au moment du décollage économique, le niveau des inégalités va croître, puis diminuer au fur et à mesure du développement. Les travaux empiriques semblent avoir démontré cette hypothèse². Une tâche difficile pour le gouvernement d'un pays en développement consiste donc à bien arbitrer entre équité et efficacité³. Chenery et Ahluwalia (1977) ont un point de vue différent. Se fondant sur les expériences de certains pays (par ex. Taiwan), ils jugent qu'il n'y a pas une fatalité quant à l'augmentation des inégalités au cours de l'industrialisation.

Ces analyses sont certainement utiles pour comprendre les mécanismes du marché dans la détermination du revenu. En Chine, ceux-ci interviennent de plus en plus. Cependant, ces analyses ne sont plus pertinentes face au phénomène du transfert défini plus haut. En effet, elles sous-entendent que l'inégalité du revenu provient uniquement du fonctionnement du marché. Or, pour analyser le problème de distribution du revenu en Chine, il faut absolument inclure les facteurs politiques et la redistribution des pouvoirs. Le niveau des inégalités découle non seulement du fonctionnement de l'économie de marché, mais aussi de celui du processus politique.

Résultant du fonctionnement des mécanismes du marché, l'augmentation du niveau d'inégalité reflète en grande partie la différence

1. Cf. I. Adelman et S. Robinson, *Income distribution and development*, in Chenery et Srinivasan (eds), 1989.

2. Pour une synthèse sur les travaux sur ce thème, cf. Fields, 1980, p. 60-71, in Meier, 1984.

3. Sur ce sujet, voir Chenery, 1980.

des quantités et des qualités des facteurs productifs utilisés ; sur cette base, elle est dans une certaine mesure justifiée. Mais les revenus et les capitaux sont aussi répartis en fonction des contrôles des pouvoirs politiques ; dans ce cas, l'augmentation du niveau des inégalités perd totalement sa légitimité.

Pour interpréter des phénomènes de ce type il est indispensable de recourir à de nouvelles approches. Il n'est donc pas étonnant que la théorie des choix publics¹, notamment celle du *rent-seeking*², et la théorie économique des droits de propriété³ occupent une place très importante dans les revues économiques chinoises.

La légitimité politique et le système d'impôt

Adelman et Robinson (1989) ont énuméré plusieurs facteurs qui déterminent la tolérance d'une population vis-à-vis des inégalités. Cependant ils ont ignoré le facteur de la justification, ou de la légitimation de l'inégalité qui conditionne la tolérance d'une population vis-à-vis de cette inégalité. Une population tolère mieux l'inégalité causée par les différences de talents, d'efforts et d'esprits d'initiative ou d'entreprise. Elle tolère moins les inégalités causées par les différences de pouvoirs politiques ou relationnels, différences qui consacrent des situations acquises mais ne peuvent guère être conquises ou contestées par des mécanismes réguliers de marché (concurrence) ou de fonctionnement des institutions existantes (formation, redistribution...).

Dans le cas de la Chine, la détermination de la distribution du revenu par le processus du transfert a des conséquences très graves. D'abord, dans une société où les individus mettent en question non seulement le niveau d'inégalité, mais aussi sa justification, le sentiment de frustration sera forcément très intense. Ensuite, il serait très difficile pour le gouvernement d'appliquer des mesures fiscales afin de diminuer les inégalités. Un gouvernement soupçonné d'être corrompu ne peut guère légitimer et mettre en œuvre une politique fiscale simplement parce que les individus pensent que ces impôts versés seront transférés à une minorité de privilégiés du régime. C'est déjà un problème réel. En effet, selon une estimation, 50 % des entreprises d'État, 60 % des entreprises de *joint-venture* et 100 % des artisans pratiquent

1. Buchanan et Tullock, 1962 ; Mueller, 1989.

2. Buchanan, Tollison et Tullock (eds), 1980.

3. Coase, 1960.

des fraudes fiscales. Entre 1980 et 1989, l'évasion fiscale des entreprises industrielles et commerciales a progressivement augmenté. Elle aurait atteint un montant de 100 milliards de yuans en 1989 (environ 10 % du revenu national)¹. En 1993, lors d'un contrôle fiscal national, les revenus fiscaux récupérés par l'État ont représenté 2,6 % du revenu annuel de l'État². Naturellement, dans ces circonstances, l'efficacité des contrôles fiscaux est discutable.

Selon le *Quotidien économique* (en chinois), l'évasion des impôts sur les revenus a atteint 95 % de la population en 1996. D'après les sources du ministère de la Sécurité, selon des statistiques incomplètes, entre 1985 et 1988, il y a eu 8 900 cas de révoltes fiscales. Au cours des premiers six mois de 1990, il y a eu 1 352 cas de révoltes fiscales³. Selon un rapport du CRECNP, en 1992 et 1993, il y a eu respectivement 2 744 et 2 967 incidents violents contre le paiement de l'impôt.

Théoriquement, il existe un système d'impôt progressif sur le revenu. Débutant en 9 tranches à 5 % sur un revenu mensuel de 800 yuans (environ 96,4 US\$), le taux d'impôt atteint 45 % pour un revenu supérieur à 100 000 yuans par mois (environ 12 000 US\$). L'impôt sur les artisans est divisé en 5 tranches, le taux le plus élevé est de 35 %⁴. Mais dans la réalité, ce système est difficilement applicable⁵. D'abord, il existe un problème de légitimité. Ensuite, l'impôt concerne seulement les revenus officiels ; il ne touche pas la partie des revenus contribuant de façon croissante à l'aggravation des inégalités. Par ailleurs, certains auteurs ont montré que les contribuables aisés et les entrepreneurs sont les mieux armés pour minorer leurs impôts en jouant sur divers mécanismes de déduction fiscale⁶.

La démocratisation ?

Si, comme nous le pensons, le processus du transfert des actifs publics provoque un effet pervers sur la distribution du revenu, dans quelle mesure la démocratisation peut-elle réduire cet effet ?

Premièrement, si l'on considère la Russie, on voit que la démocratie est limitée en matière de contrôle du système politique. Même si l'État (et éventuellement les citoyens) arrive à mieux contrôler les poli-

1. Xia, 1994, p. 119.

2. *Recherches économiques et financières*, n° 2, 1995, p. 4 (en chinois).

3. Xia, 1994, p. 202.

4. *Recherches économiques et financières*, n° 12, 1994 (en chinois).

5. En 1993, l'impôt sur les revenus personnels ne représente que 1 % du revenu fiscal de l'État. En 1996, il atteint 19,3 milliards de yuans, représentant 2,6 % du revenu fiscal de l'État.

6. Zhang, 1996.

ticiens (les élus), il aura du mal à contrôler les exécutants (les bureaucrates). Sur ce point, les jugements concernant les choix publics sont tout à fait éclairants. Le seul moyen consiste peut-être à minimiser le contrôle politique sur l'allocation des ressources. Mais dans le processus de transition, il faut compter sur les bureaucrates eux-mêmes pour minimiser leurs contrôles sur l'allocation des ressources ; cependant, dans la mesure où ils ne sont plus capables de résister à la tendance à la privatisation, ils risquent de réaliser celle-ci à leur profit.

Deuxièmement, la démocratisation a quand même un rôle important dans la limite de l'effet du transfert que nous avons défini. D'abord, elle permet de mieux contrôler et responsabiliser les politiciens élus ; ceux-ci seront davantage autodisciplinés et exerceront un contrôle vis-à-vis des bureaucrates ou favoriseront la mise en place d'institutions de régulation. Ensuite, dans la mesure où les citoyens politiquement puissants sont en même temps riches, la démocratisation les contraindra à favoriser davantage les effets redistributifs. C'est le cas dans plusieurs pays asiatiques qui sont en train de rôder leurs institutions démocratiques, et qui s'attachent actuellement à instaurer des systèmes de sécurité sociale et de nouvelles bases de fiscalité. En effet les expériences d'ajustement au cours des années 80 ont aussi montré le biais institutionnel des mesures prises par les politiques publiques d'alors, en faveur des couches sociales politiquement importantes plutôt qu'en faveur de celles effectivement les plus exposées aux conséquences sociales de l'ajustement (ce fut particulièrement apparent en Indonésie dans les années 80)¹.

En Malaisie, comme en Thaïlande, la réduction des inégalités a davantage été le produit de l'amélioration de la situation économique au cours des années 80 que de la mise en œuvre ou de l'amélioration des dispositifs institutionnels². Cependant, les réformes administratives et fiscales inachevées au cours de la période d'ajustement ont dû être remises sur le métier depuis le début des années 90 afin de corriger des tendances à l'accroissement d'inégalités trop criantes (en particulier dans le domaine fiscal et dans celui de l'administration locale).

De plus, dans une deuxième étape, l'État se verra forcé de favoriser des mesures de contrôle administratif et de décentralisation qui limitent les possibilités de recherche de rente : par exemple, en Thaïlande, les nouvelles revendications de décentralisation administrative s'accompagnent de demandes pour l'instauration de systèmes locaux plus autonomes et responsables, administrativement et fiscalement.

1. Thorbecke, 1992.

2. Demery et Demery, 1992 ; Parnwell, 1996.

Ceci vise à limiter les pratiques de clientélisme des politiciens traditionnels et les attitudes centralisatrices, mais aussi l'inféodation des hauts fonctionnaires aux élites politiques¹.

Enfin, il est particulièrement important que la démocratisation donne une légitimité au gouvernement pour assurer la justice sociale (en particulier à travers la collecte des impôts et ensuite la redistribution). Le plus grand danger pour un gouvernement est que son peuple juge qu'il n'est rien d'autre qu'un instrument destiné à satisfaire les intérêts d'une petite minorité de citoyens qui détiennent des pouvoirs.

De ce point de vue l'évolution des bases de la fiscalité dans les économies émergentes d'Asie est particulièrement révélatrice ; elle montre qu'avec le processus de développement et d'ouverture économique se mettent en place de nouvelles bases de fiscalité directe et indirecte : certes les impositions sur des agents identifiés progressent (individus, entreprises) mais la fiscalité indirecte, et en particulier l'instauration de la TVA, a permis d'asseoir les recettes publiques sans contestation de son fondement inégalitaire. D'ailleurs les évolutions fiscales – avec un alourdissement de la fiscalité indirecte – dans un contexte de crise confirment bien cette analyse.

Conclusion

Deng Xiaoping a choisi de libéraliser l'économie tout en maintenant un régime politique autoritaire. Si l'on juge cette politique du point de vue de la croissance économique, la conclusion sera très positive. Si l'on la juge du point de vue de la distribution du revenu, les conséquences sont préoccupantes. Si la corruption est de plus en plus grave et si, comme nous venons de le montrer, l'effet du transfert pèse de plus en plus lourd dans la distribution inégalitaire du revenu, une des principales causes réside dans le manque de progrès institutionnels. A cause de cette carence, d'une part les inégalités de distribution du revenu déterminées par les pouvoirs politiques provoquent une frustration croissante, d'autre part les individus n'ont pas confiance en un gouvernement qui ne garantit ni l'équité ni la justice (dans ses fonctions essentielles pour la population : fiscales, sociales ou redistributives).

Il s'agit donc autant de mettre en place de nouveaux mécanismes de contrôle des organisations administratives et de la privatisation que

1. Un colloque organisé à Bangkok en 1993 reflète bien les enjeux du débat ; « Comment décentraliser pour promouvoir la démocratie ? » Publication en langue thaï, Centre d'économie politique, Université Chulalongkorn Bangkok.

de maintenir des dispositifs garantissant l'équité sociale et la transparence des mécanismes économiques fondamentaux. Ceci pose le problème plus large du retard de la démocratisation qui semble conditionner la restauration de la légitimité de l'État, donc de la reconnaissance de ses fonctions. C'est là probablement l'un des plus grands défis de la succession politique de Deng Xiaoping.

De ce point de vue, la rénovation des conditions de mise en œuvre de la politique économique, annoncée au niveau central par la nouvelle équipe gouvernementale, ne pourra faire l'économie ni d'une prise en compte de l'instabilité provenant des distorsions actuelles dans le domaine de la distribution des revenus, ni d'un élan pour restaurer la légitimité globale de l'intervention des acteurs publics (État central et gouvernements locaux) dans la mise en œuvre de dispositifs plus équitables de redistribution.

BIBLIOGRAPHIE

- Aubert Claude (1996), Chine rurale : le fossé villes/campagnes, *Revue Tiers Monde*, n° 147, La Chine après Deng, p. 525-547.
- Buchanan J. M. et Tullock G. (1962), *The Calculus of Consent*, Michigan, The University of Michigan Press.
- et Tollison M. R. D., Tullock G. (1980) (eds), *Towards a theory of the rent-seeking society*, Colleges Station, Texas A & M Press.
- Chenery H. B. (1980), Poverty and progress - choices for the developing world, *Finance & Development*, juin, in Meier (1984).
- et Ahluwalia J., Montek S. et al. (1977), *Redistribution et croissance*, Paris, PUF.
- et Srinivasan T. N. (eds) (1989), *Handbook of development economics*, vol. II, North Holland, Elsevier Science Publishers.
- Coase R. (1960), The Problem of Social Cost, *Journal of Law and Economics*, 3, 1-44.
- Feige E. L. (1989), *The Underground economics, tax evasion and information distortion*, Cambridge, The Cambridge University Press.
- Fields G. (1980), *Poverty, inequality and development*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Garnaut R. et Liu G. (1992), *Economic reform and internationalisation : China and the Pacific Region*, Canberra, Allen & Unwin, ANU.
- He Y. et Hsung B. (1994), *The political economy perspective of the Chinese income distribution*, Colloque 1994, the European Public Choice Society (6-9 avril 1994, Valencia, Espagne).
- Hu H. (1989), Un calcul de la valeur de la rente de notre pays en 1988, *Comparaison des systèmes économiques et sociaux*, n° 5 (en chinois).

- Jiang L., Lu X. et Xan T. (1995), *Analyse and Prospect of China's Social situation : 1994-1995* (en chinois), Edition of Chinese Social Science.
- Vol. 1995-1996 (en chinois), Edition of Chinese Social Science.
- Kuznets S. (1955), Economic growth and income inequality, *American Economic Review*, 65, 1-28.
- (1966), *Modern economic growth : rate, structure, and spread*, New Haven, CT, Yale University Press.
- Ma H. (ed.) (1997), *Economic Situation and Prospect of China*, Press of China's Development.
- Meier G. M. (1984), *Leading issues in economic development*, New York, Oxford University Press.
- Mueller D. C. (1989), *Public Choice II*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Thorbecke E. (1992), *Ajustement et équité en Indonésie*, Paris, OCDE.
- Demery D. et Demery L. (1992), *Ajustement et équité en Malaisie*, Paris, OCDE.
- Parnwell M. Ed. (1996), *Uneven development in Thailand*, London, Avebury.
- Xia X. (1994), *An Introduction to Underground Economy*, Hubei, Chine (en chinois).
- White G. (1997), Social Security Reforms in China's Economic Transition : Towards Market Socialism ?, *Mondes en Développement*, t. 25, n° 99.
- Yu J. (1995), China's property structure change and national economic stability, *Economics Information*, n° 2 (en chinois).
- Zhang Y. (1996), *An Overview of the Chinese 1993 Tax Reform and its perspective*, Unpublished paper, IAS, Leiden.
- Zhao N. (1995), China's Economic Reform and Uncoordinated Phenomena in the process of market development, *Economics Information*, n° 3, mars (en chinois).

Annales

Histoire, Sciences Sociales

Fondateurs : Lucien FEBVRE et Marc BLOCH. Directeur : Fernand BRAUDEL
Revue bimestrielle publiée depuis 1929 par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales
avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

53^e ANNÉE — N° 3

MAI-JUIN 1998

RITUELS JUIF ET MUSULMAN. LE MARIAGE ET L'ACCOUCHEMENT

Roni WEINSTEIN, Rituel du mariage et culture des jeunes dans la société judéo-italienne. 16^e-17^e siècles

Abdessamad DIALMY, Les rites obstétriques au Maroc. Un enjeu politique méridien ?

L'ARCHITECTURE EN ASIE DU SUD-EST

Jacques DUMARÇAY, Intelligence collective et architecture en Asie du Sud-Est

L'HISTORIOGRAPHIE ÉCONOMIQUE AMÉRICAINE

Gavin WRIGHT, Les fondements historiques de la domination économique américaine

Robert C. ALLEN, Imposition et mobilisation du surplus agricole à l'époque stalinienne

Avner GREIF, Théorie des jeux et analyse historique des institutions. Les institutions économiques du Moyen Âge

Économie, histoire économique (comptes rendus)

L'HISTORIEN ET L'ANTHROPOLOGUE

Gérard LENCLUD, Les Grecs, les autres (et nous) (note critique)

RÉDACTION : 54, boulevard Raspail, 75006 PARIS

ABONNEMENTS 1998

	France	Étranger
Particuliers/Individuals	<input type="checkbox"/> 470 FF	<input type="checkbox"/> 600 FF
Institutions/Institutions	<input type="checkbox"/> 550 FF	<input type="checkbox"/> 670 FF
Étudiants/Students	<input type="checkbox"/> 320 FF	

Les abonnements doivent être souscrits auprès de SESJM/
Send your order and payment to the order of SESJM to :
SESJM, BP 22 - F 41354 VINEUIL CEDEX